



Cette rentrée se passe dans la continuité des différentes étapes de la réouverture des écoles et établissements lors du déconfinement : un protocole sanitaire étique, modifié le 27 août, 3 jours ouverts après la rentrée des élèves à Mayotte.

Certaines des recommandations de ce protocole sont inapplicables, faute d'espace et de personnels ; peu de précisions quant à l'aération des locaux, le fonctionnement de la restauration, l'EPS ou de l'enseignement professionnel. Pourtant, le ministère a eu plusieurs mois depuis le déconfinement pour prendre les mesures permettant de concilier le retour de l'ensemble des élèves et la distanciation physique préconisée par le protocole... dans les cas où elle est possible. **Pour la CGT Éduc'action un plan d'urgence aurait dû être financé, via un collectif budgétaire, pour recruter des personnels afin de diminuer les effectifs par classe (comme en Italie), continuer à installer des sanitaires supplémentaires et trouver des solutions pour compenser l'insuffisance de salles pour multiplier les groupes dans les écoles et établissements.** Malheureusement, encore une fois, c'est aux personnels de l'éducation de s'adapter pour pallier les insuffisances de l'institution et pour faire face aux différentes crises que traverse ce département. Cette situation chaotique que vivent les élèves et la population actuellement, résulte d'un manque de services publics sur ce territoire (Une école inégalitaire, pas de transport adapté, pas de politique de l'eau à long terme...). Et pire, une mise en danger des personnes par les propos déplacés de notre préfet, pourtant garant des valeurs républicaines.

Le 26 août, la ministre de la Fonction publique (FP) et JM Blanquer, annonçaient, en audience, respectivement à l'UFSE et à la CGT Éduc'action, que les personnels présentant des risques d'avoir une forme grave de covid-19 devraient soit télétravailler, si cela était possible, soit reprendre leur poste avec des mesures appropriées (fourniture de masques chirurgicaux...). Si les personnels ne souhaitaient pas reprendre, ils devaient demander à leur médecin de leur prescrire un congé de maladie ordinaire (CMO).

La ministre de la Fonction publique avait alors annoncé la parution d'une circulaire du Premier ministre sur le sujet.

Enfin, la décision de mettre fin, à partir du 1er septembre, aux autorisations d'absences pour les personnels à risques ou vivant avec des personnes à risques était scandaleuse.

Leur fournir un masque chirurgical, comme c'était prévu, n'était pas une garantie suffisante pour les prémunir d'une infection et leur proposer de prendre un congé maladie était inique puisqu'il engendrait au bout de 90 jours une perte de salaire. La CGT réaffirme d'ailleurs sa demande d'abrogation du jour de carence.

La circulaire du Premier ministre, parue le 1er septembre contredit, une fois de plus, les annonces des deux ministres. En effet, la possibilité d'autorisation spéciale d'absence (ASA), sur la base d'un certificat d'isolement, demeure. C'est une petite avancée pour les personnels qui fait suite aux protestations des organisations syndicales de la fonction publique même si le nombre de pathologies concernées a été réduit.

Dans notre académie, alors que nous constatons une circulation du virus, ce protocole allégé, conçu pour la métropole, hors état d'urgence sanitaire, ne correspond donc absolument pas à la situation sanitaire de Mayotte. L'administration et les personnels constatent une défaillance dans la gestion des cas possibles, des cas confirmés, des contacts à risque et d'éventuelles clusters dans les écoles et

## **DECLARATION LIMINAIRE CHSCTA DU 04/09/2020**

établissements scolaires. **Dans ces conditions, il est hors de question de mettre en danger les personnels, les élèves et leurs familles !**

La CGT Educ'action rappelle que tous les personnels ont droit à une distribution de masques sans avoir à les réclamer. C'est à l'employeur, l'Éducation nationale, de veiller à fournir les masques en nombre suffisant, mais aussi en solution hydroalcoolique et produit virucide, pour couvrir les besoins dans toutes les écoles et établissements.

- Plusieurs écoles et établissements nous ont signalé l'absence des masques de protection que devrait fournir le Rectorat : comme par exemple l'école de Passamainty 1 village ou le LPO de Chirongui.
- COVID : Nous demandons les tests systématiques et réguliers pour tous les enseignants et adultes travaillant dans les écoles maternelles et élémentaires.
- Des écoles se retrouvent rapidement à cours de savon pour le lavage des mains des élèves.
- De nombreuses classes "dédoublées" se retrouvent avec 16 élèves, comme à M'Roalé où les autres classes dépassent toutes 28 élèves ou même plus de 30 en GS (commune de Tsingoni). Pour rappel, les effectifs en REP+ ne sont pas supposés dépasser 24 élèves pour les classes au-dessus du CE1, et donc 12 élèves pour les classes dédoublées (CP et CE1).
- Nous demandons une visite médicale pour chaque élève du primaire (maternelle et élémentaire) par an, avec une attention particulière portée aux capacités visuelles des élèves. Nous demandons des lunettes de vue gratuites pour les élèves dont les familles en feraient la demande.
- ATSEM : dans de nombreuses écoles maternelles le nombre d'ATSEM est insuffisant. Il découle de ses conditions de manque d'encadrement, des difficultés pour les apprentissages. En effet, les enseignantes sont chargées de tâches d'hygiène pour les petits qui doivent être assumées par des ATSEM.
- Dans plusieurs écoles, les élèves sont chargés de faire le ménage : nettoyage des tables, balayage des sols. Est-ce vraiment là la mission de l'École de la République ?

**Pour la CGT Educ'action, la santé des agent.es au travail est une question essentielle et tous les moyens doivent être mis en œuvre pour assurer leur protection dans le cadre de l'exercice de leurs missions.** Cela implique de mettre en œuvre des **concertations sur l'organisation du travail, sur le temps de travail, sur les mesures collectives à mettre en place** : aménagement des postes de travail, instauration de temps de pause, hygiène et nettoyage des locaux et des matériels, fournitures de gel, etc. **Toutes ces questions impliquent que partout, les CHS dans les établissements soient immédiatement et régulièrement réunies.**

La CGT Educ'action contribuera à une rentrée offensive et revendicative. Elle appelle d'ores et déjà à la réussite de **la journée interprofessionnelle de grèves et de manifestations du 17 septembre** pour une hausse des salaires, contre la réforme des retraites et de la Fonction publique et pour des moyens pour une École qui rompe avec la logique de concurrence et de tri social.

Bruno DEZILE (membre du CHSCTA / CGT Educ'action Mayotte)

Nicolas DUCHESNE (membre du CHSCTA / CGT Educ'action Mayotte)